



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 01 44 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Déclaration liminaire SUPAP-FSU au CST central du 15 avril 2026

Monsieur le Maire,

Dans la situation de crise renforcée par la guerre au Moyen Orient, le prix des énergies et l'inflation viennent encore plus fragiliser les agent.es de la fonction publique dont le pouvoir d'achat est en chute libre après des années de blocage du point d'indice et l'absence d'évolution des grilles.

Il y a urgence à enfin revaloriser les salaires.

La Ville doit mettre en place des mesures d'urgence (augmentation de l'IFSE de 300€ mensuels pour tous.tes par exemple) et à long terme (augmentation des taux directeurs IFSE/CIA, Ratios promu.es promouvables à 100% pour les 3 catégories).

Les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes doivent également être réellement résorbées car encore sous évaluées et invisibilisées. Nous demandons l'ouverture au plus vite de nouvelles négociations pour toutes les filières à majorité féminines et en particulier à la catégorie C totalement oubliée dans le récent protocole.

Les services publics parisiens sont à bout de souffle. Dans tous les secteurs, les embauches sont nécessaires afin de pouvoir rendre un service public de qualité. Le mouvement des bibliothèques en témoigne dès ce jour.

Cela passe aussi par la déprécarisation, la limitation du recours aux contractuel.les et la fin de l'emploi illégal de faux vacataires. La précédente mandature a diminué le nombre de fonctionnaires à la Ville de Paris, malgré l'embauche de centaines de policiers municipaux.

La santé au travail des agent.es est aussi un enjeu majeur pour le service public. Cela suppose des moyens réels pour la prévention et pour le reclassement des agent.es. De nombreux-ses collègues sont abimé.es par des conditions de travail très dégradées et la Ville ne respecte par leurs droits à une 2^e carrière.

La question de la protection sociale, volet prévoyance et santé, doit être rediscutée pour aboutir à une prise en charge réelle et ambitieuse des agent.es et pas seulement une protection insuffisante à moindre coût.

La restauration, et les œuvres sociales doivent bénéficier d'un budget permettant un accès à toutes et tous aux cantines mais aussi un accès aux vacances et aux loisirs.

Le conseil de Paris d'hier a montré que, quand la Ville le veut, elle peut débloquer des moyens. Mais l'affectation de ces derniers ne vont pas là où il faudrait pour le périscolaire. Seules des embauches pour réduire les taux d'encadrement, des formations diplômantes et sur la prévention des violences, la fin de la

précarité généralisée et des salaires décents, permettraient de développer un service public de qualité pour accompagner et protéger les enfants. C'est ce que soutient la lutte intersyndicale en cours.

Aujourd'hui vous êtes venu au Comité Social Territorial Central. Il faut vous engager à sortir des pratiques de l'ancienne mandature en matière de dialogue social. Nous vous demandons de rompre avec un certain autoritarisme du passé : limitation de la parole, refus même d'écouter les restitutions d'expertise, etc.... Le mépris envers le personnel et ses organisations représentatives que ce soit en central comme en direction, doit cesser.

Cela passe par un vrai échange que nous espérons dès ce jour avec vous et la remise en place du vote à l'urne pour les élections professionnelles réclamée par la quasi-totalité des organisations syndicales.